

Le nouveau Bellerive verra le jour

Grandson ■ Le Conseil communal a accepté le nouveau plan de quartier. Un échange de parcelles avec Cand-Landi et une réaffectation des zones sont prévus.

Réuni à l'Hôtel de Ville de Grandson, le Conseil communal a voté, à la majorité, en faveur du plan de quartier de Bellerive, jeudi dernier.

Situé au bord du lac, en contrebas du château, ce site est, pour l'instant, constitué de quatre parcelles, dont deux appartiennent à l'entreprise Cand-Landi et deux à la Commune grandsonnoise.

Feu vert à la rue Haute

Dominique Willer, municipal en charge des travaux, a annoncé la réouverture de la Rue Haute, le 14 octobre à 17h. «On a tenu le délai des travaux. En avril prochain, une couche finale de bitume sera posée et du mobilier urbain aménagé», souligne le municipal. Des places de dépose ont été provisoirement marquées au sol, à cet endroit, pour une durée de 30 minutes. Des contrôles réguliers sont prévus. V.BD ■

La Commune souhaite revoir l'utilisation complète de cet ancien site industriel sur lequel l'entreprise Cand-Landi possède «des entrepôts destinés au stockage de matériel».

Trois nouvelles zones

Le plan de quartier général prévoit un changement d'affectation des parcelles sises en zones industrielles, à savoir leur affectation en zone d'habitation à moyenne densité et en zone d'utilité publique. La zone de verdure sera, quant à elle, maintenue sur les deux parcelles.

Pour ce faire, un échange de terrains a dû être effectué entre Cand-Landi et la Commune de Grandson, afin de redistribuer les parcelles privées et communales et définir trois zones.

La première est une zone d'habitation à moyenne densité. Propriété de la maison Cand-Landi, elle est destinée à des logements et sera pourvue de deux bâtiments dont les gabarits se-



Les badauds pourront enfin accéder aux rives du lac.

Michel Duperré

ront définis dans le prochain règlement. Les toits seront plats et végétalisés. Un parking souterrain privé est également prévu. Pour Antonio Vialatte, municipal en charge de l'urbanisme, «le nombre d'habitants s'y élèvera jusqu'à 45 personnes». Une zone d'utilité publique donnera accès aux rives du lac (jusqu'ici privées) et sera dotée de quelques places de stationnement. Il est également prévu d'y construire le bâtiment du club de plongée, en remplacement de la cabane actuelle. Enfin, une troisième zone est destinée à la création d'un espace public de détente.

Un sentier piétonnier et une plage y seront aménagés.

Un accès au lac

«La Commune est vraiment gagnante dans ce projet. Elle récupère un large accès au lac et profitera également de rentrées fiscales intéressantes provenant des habitants des appartements», relève Antonio Vialatte. Le dossier est désormais en mains du Département des affaires territoriales. «Jacqueline De Quattro devrait se prononcer dans un délai de deux mois», précise l'édile.

VALÉRIE BEAUVERD ■

YVERDON-LES-BAINS ■ Retour sur l'assemblée plénière du Conseil des seniors

Les aînés de la Cité thermale ont des projets plein la tête

La sixième assemblée plénière du Conseil des seniors de Yverdon-les-Bains (COSY) s'est déroulée mardi dernier, en présence de 54 membres et invités. La journée d'information sur les barrières architecturales organisée le 10 septembre dernier a été évoquée. Les fiches de relevés de ces obstacles identifiés dans les divers quartiers peuvent encore être établies et remises soit au local du COSY, à la rue des Moulins 19, soit par la poste à cette même adresse. Des fiches supplémentaires peuvent être téléchargées sur le site internet www.cosyverdon.ch ou demandées au comité.

Josy Tessa a confirmé que le rapport du groupe de travail

concernant les bancs publics a été finalisé. La Commune va reprendre le dossier pour dresser un inventaire complet.

Le club de lecture initié par Anne Amsler et Jacqueline Asinigo a démarré le 16 septembre et se poursuivra le vendredi 21 octobre, au profit du quartier «Moulins pour tous» et du COSY.

En réunion du 23 septembre, les participantes au café deuil ont jugé la formule intéressante et décidé de poursuivre la démarche. A noter la possibilité d'un café deuil spécifique pour les mes-sieurs.

Un agenda bien rempli

Le Conseil des seniors apportera son soutien au & patati Festi-

val, d'une part pour le contrôle des entrées et la distribution des casques Bluetooth dans le cadre de la Silent Superboum, d'autre part pour monter et tenir le bar, avec confection de cocktails sans alcool et vente de boissons. Il tiendra aussi un stand d'information, puis proposera un thé dansant ouvert à tous dès 17h30, avec le musicien Maxime D'Avrincourt, lors de l'Accueil des nouveaux retraités, le 1^{er} novembre prochain à l'Aula Magna. Le COSY sera aussi de la partie le 5 novembre à La Marive, dans le cadre de la réception des nouveaux habitants, et il servira la soupe de légumes et diverses gourmandises salées ou sucrées samedi 17 décembre, sur la place

de la Gare, aux Soupes d'ici et d'ailleurs. Enfin, les seniors de la Cité thermale réactiveront le projet «pianos de rue», les 9 et 10 septembre 2017. Ils recherchent, à ce propos, cinq pianos droits à installer dans la rue.

A l'initiative d'Alain Doll, le COSY a accueilli Leena Fasola, coordinatrice de la Fondation Téléthon, pour une présentation générale de cette association et des informations sur les manifestations des 2 et 3 décembre. Le groupe yverdonnois a prévu quatre stands: à Migros Métropole, Coop Bel-Air, Migros et Jumbo, En Chamard.

DANIEL BURRI,
CHARGÉ DE COMMUNICATION
DU COSY ■